

Galerie Daniel Vignal . 81330 Vabre . France

www.galriedanielvignal.fr

APPEL A CANDIDATURES - RESIDENCE D'ARTISTE A MERIDA, MEXIQUE

Dans le cadre des échanges entre **la Galerie Daniel Vignal**. 81330 Vabre . France et **LA GALERIA**, Mérida, état du Yucatan, Mexique (directrice : Monica Gonzales Dillon) un échange d'artistes aura lieu en 2026. La sélection en France se fera par concours ouvert du 15 novembre au 15 décembre 2025 (le jury est constitué des artistes et amis de la Galerie qui ont rendu ce projet réalisable).

Conditions de participation :

- . Ce concours est ouvert à tous les artistes amateurs, semi-professionnels ou professionnels majeurs, nés au XXI^e siècle
- . résider légalement en France et être autorisé à résider légalement au Mexique pendant 30 jours (disposer du passeport de l'un des pays mentionnés ci-dessous* en cours de validité et bénéficier d' une **assurance** couvrant les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et d' assistance ainsi que le rapatriement sanitaire pendant toute la durée du séjour
- . être disponible pour participer à la résidence d'artiste pendant 30 jours à La Galeria, Mérida, Mexique en mai/juin 2026 **puis** en août 2027 pour présenter une exposition personnelle à la Galerie Daniel Vignal.
- . réaliser en fin de résidence une restitution artistique selon les directives de la directrice de LA GALERIA

En quoi consiste la résidence d'artiste à Mérida, Mexique ?

- . billet d'avion Toulouse-Paris-Mexico-Mérida et retour
- . pension complète auprès de La Galeria et atelier d'artiste
- . direction artistique de Monica Gonzales Dillon, directrice de La Galeria et de Fabricio Vanden Broeck, artiste de La Galeria
- . restitution en fin de résidence à La Galeria
- . exposition personnelle à la Galerie Daniel Vignal en août 2027
- . allocation de résidence (frais de réalisation artistique du projet) de 10.000 pesos mexicains

Dossier d'inscription :

- . fournir un dossier de présentation de 5 pages (format PDF) incluant un CV, une liste des expositions personnelles ou collectives déjà réalisées et au moins 6 fichiers photographiques JPEG ou JPG d'œuvres réalisées.
- . photocopier/scanner les 6 premières pages du passeport valide jusqu'en 2027
- . être adhérent à l'association gérant la Galerie et la résidence (€ 30.00 pour l'année 2026, payables par chèque bancaire français à l'ordre de Galerie Daniel Vignal, 8 place du Maquis 81330 Vabre – France ou par virement bancaire européen SEPA : Galerie Daniel Vignal .

IBAN : FR69 2004 1010 1615 4093 2T03 759 **BIC** : PSSTFRPPTOU .

(Envoyez une copie du récépissé de virement de votre banque par mail avec votre candidature, svp)

. s'engager sur l'honneur à effectuer cette résidence de la manière la plus professionnelle possible, sous l'autorité de la directrice de La Galeria et à présenter une exposition personnelle à la Galerie Daniel Vignal en août 2027.

Ce dossier peut être envoyé par mail à la Galerie Daniel Vignal galeriedanielvignal@gmail.com ou par courrier postal suivi : Galerie Daniel Vignal 8 place du Maquis 81330 Vabre

* Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Belize, Bolivie, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Emirats Arabes Unis, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Iles Marshall, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Micronésie, Monaco, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Palau, Panama, Paraguay, Pologne, Portugal, Hong Kong, Macao, Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République Tchèque, République de Corée, Roumanie, Saint-Marin, Singapour, Suède, Suisse, Trinité - et - Tobago et Uruguay.